



Le 14 octobre en Bretagne, je vote CGT

Pour une information pluraliste et citoyenne
Pour un recours prioritaire aux moyens internes
Pour une intégration du numérique au sein de FTV
Pour l'embauche des précaires et le maintien des annexes intermittents
Pour des conditions de travail exemplaires

La CGT défend les missions du service public, une information citoyenne, des programmes de qualité, le développement du numérique, de nos outils de travail, la défense de nos emplois et de nos activités, le respect de nos métiers, l'amélioration de nos conditions de travail...

Dans un contexte particulièrement complexe de l'histoire de l'entreprise (fusion en entreprise unique, nouvel accord collectif, plan d'économies drastiques, nouvelles pratiques managériales, plan de départs volontaires) ses élu(e)s ont toujours su garder le cap sur des axes prioritaires.

Journaliste, technicien ou administratif, cadre ou non-cadre, permanent ou non, vos élus(e) CGT défendent chaque salarié sans distinction. Ils font preuve d'une grande disponibilité pour écouter, comprendre et essayer d'apporter des solutions avec discernement et réactivité.

La CGT a toujours été aux côtés des intermittents et des précaires. Elle s'est opposée à l'accord du 22 mars sur l'assurance chômage signé par la Cfdt et par Fo, qui a provoqué le conflit des intermittents de cet été.

Par son implication et avec la mobilisation des salariés, la CGT a pesé dans toutes les négociations d'accords au niveau de FTV (égalité femmes/hommes, handicap, seniors), et elle combat aussi pour des accords structurants sur l'évolution de carrière de tous les salariés, l'internalisation des activités, la reconnaissance de la pénibilité.

Parallèlement, la CGT a mis en pratique ses valeurs dans les actions sociales et culturelles au service de tous les salariés. Elle a construit les instances sociales au niveau des Pôles (les CE) et au niveau des antennes de proximité (les CHSCT). Elle porte un vrai projet de développement pour notre entreprise de service public.

Alors, au moment de renouveler vos instances, choisissez des élus crédibles et efficaces, qui ont une exigence et des ambitions pour notre entreprise, des représentants qui osent poser les vraies questions, dans le but de faire avancer les choses en préservant les conditions de travail des salariés et la qualité de nos programmes.

Alors le 14 octobre, sans hésiter,



Les instances, mode d'emploi

Les instances représentatives du personnel (IRP) sont des outils essentiels au service des salariés pour qu'ils ne soient pas isolés face à l'employeur.

Le CE

(Comité d'entreprise)

Le comité d'entreprise a un double rôle. D'une part, il est informé et consulté sur tout projet économique, technologique ou financier qui a des conséquences sur l'emploi ou les conditions de travail. D'autre part, il assure la gestion des activités sociales et culturelles au service des salariés et de leurs familles. Il contribue à leur épanouissement individuel et collectif.

Les élus de la CGT rendent compte des débats et associent les salariés aux décisions.

Les DP

(Délégués du personnel)

C'est l'instance la plus ancienne (elle date de 1936 !) et la plus proche des salariés. Chaque mois les DP présentent à l'employeur les réclamations relatives aux salaires, à l'application du Code du travail et des accords d'entreprise. Pour cela, ils peuvent interpeller l'inspection du travail.

Avec le nouvel accord collectif, le rôle des DP est désormais élargi en matière d'emploi, de mobilité et de salaire. La CGT, grâce à son réseau d'élus DP propose systématiquement des argumentaires pour défendre les salariés détaillés lors des « COCA » (comités carrière).

Le CHSCT

(Comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail)

Le CHSCT contribue à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Il est obligatoirement consulté sur les projets touchant les conditions de travail. Il a un rôle préventif, avec de larges pouvoirs d'enquête et d'expertise.

Dans les Pôles régionaux, la CGT a réussi à imposer des CHSCT de proximité dans chaque antenne. Ils jouent un rôle essentiel pour le bien-être des salariés.

Alors le 14 octobre 2014,
Faites le bon choix
Votez CGT
La force des salariés,
votre force.

Vos candidats CGT

Délégués du Personnel

Titulaires		Suppléants	
Collège 1			
Thomas Raoult	CDD machiniste	Audren Menoret	opérateur synthé
Collège 2			
Karine Cévaër	Journaliste	Carole Méhu-Lipparini	Gestionnaire antenne
Didier Lefebvre	Chef monteur	Valérie Foucher	Cadre à la production
Carole Collinet	Journaliste	Catherine Deunf	Chef monteuse
Gaëlle Arzur	Chargée de gestion administrative	Philippe Kocheleff	OPS
Christophe Rousseau	Journaliste	Marie-France Laurans	Cadre immobilier et moyens généraux
Bruno Sansano	Technicien vidéo	Alain Rosello	Chef d'atelier
Gildas Cadiou	Technicien vidéo	Laurence Sollier	Conception de programmes courts